



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Jarny

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme. Caroline FIAT	M. Jacky ZANARDO
	Remplaçant(e) : Mme. Céline REIN	Remplaçant(e) : M. Quentin CHERRIER-LAGARDE
2	Mme. Emelie BLAISON	M. Jordan SIMON
	Remplaçant(e) : Mme. Alexa PESSIN	Remplaçant(e) : M. Cédric PELOSATO
3	Mme. Anne FRICQUEGNON	M. Luigi MUCCI
	Remplaçant(e) : Mme. Elena KANACHINA	Remplaçant(e) : M. Benoît CHARPENTIER

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Jarny.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Longwy

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Aurélien GERONDI	Mme. Jennifer RODIO
	Remplaçant(e) : M. Maximilien VERET	Remplaçant(e) : Mme. Solange ROYER
2	M. Gérard DIDELOT	Mme. Muriel FERRARO
	Remplaçant(e) : M. Rida KHERBACHY	Remplaçant(e) : Mme. Julie FELTIN
3	Mme. Sylvie BALON	M. Vincent HAMEN
	Remplaçant(e) : Mme. Isabelle DONATI	Remplaçant(e) : M. Christian ARIES

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Longwy.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Mont-Saint-Martin

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Serge DE CARLI	Mme. Monique POPLINEAU
	Remplaçant(e) : M. Laurent VERRON	Remplaçant(e) : Mme. Véronique CASTRONOVO
2	Mme. Angélique LEMOINE	M. Sébastien PLUNTZ
	Remplaçant(e) : Mme. Annie CUNIN	Remplaçant(e) : M. Richard ROBERT
3	M. Eric GILLARDIN	Mme. Karine LEFEBVRE
	Remplaçant(e) : M. Jean-Michel BOVA	Remplaçant(e) : Mme. Anke WEBER-DUDING

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Mont-Saint-Martin.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton du Pays de Briey

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. André CORZANI	Mme Rosemary LUPO
	Remplaçant(e) : M. Thierry BISAGA	Remplaçant(e) : Mme. Fabienne REINBOLT
2	M. Remy HALFTERMEYER	Mme. Anais MANGEON
	Remplaçant(e) : M. Daniel ANGIONI	Remplaçant(e) : Mme. Noelle GUILLARD

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton du Pays de Briey.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Villerupt

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme. Marie CRUNCHANT	M. Jonathan MEYER
	Remplaçant(e) : Mme. Gisèle ROCHAIX	Remplaçant(e) : M. Jean-Pierre WALTER
2	Mme. Annie SILVESTRI	M. Bruno TROMBINI
	Remplaçant(e) : Mme. Marilène BOMBARDIERI	Remplaçant(e) : M. Hamdi TOUDMA
3	Mme. Judicaële BODET	M. Frédéric KARLESKIND
	Remplaçant(e) : Mme. Léa-Alexandra FIORAMONTI	Remplaçant(e) : M. José PLUVINET

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Villerupt.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF